



SECTION DE LA MOSELLE

le 10 juillet 2020

COMPTE RENDU DU CTL DU 2 juillet 2020

En liminaire (se reporter à la déclaration liminaire ci après), FO a dénoncé la tenue en mode présentiel de ce comité technique, le premier depuis le confinement et la reprise d'activité, très dense, limitant le nombre de participants aux seuls titulaires compte tenu des règles sanitaires, mais obérant ainsi la richesse des débats et le dialogue social.

1 - Point sur la situation de reprise d'activité.

La reprise d'activité, dans le cadre du PRA, s'est faite de façon progressive en plusieurs étapes et a atteint 90 % d'agents en activité au 2 juin.

La réouverture des accueils « physiques » a été programmée au plus tard au cours de la semaine du 29 juin pour l'ensemble des sites de Moselle (sauf pour la cité administrative lundi 6 juillet) dans le strict respect des prérequis sanitaires. Les Centres des Finances Publiques reprennent leurs plages d'ouverture de 6 demi-journées (5 matinées et jeudi après-midi). Un accueil primaire est ouvert au moins les 5 matinées, un accueil en box est possible sur rendez-vous 3 matinées et le jeudi après midi et un accueil sans rendez-vous 2 demi-journées par semaine (en fonction des sites). L'accueil dans les trésoreries est prévu dans les conditions habituelles. L'accueil sur rendez-vous est privilégié.

L'accueil en permanences (Boulay, Puttelange aux Lacs et Bouzonville) reprend dans les conditions prévues initialement et à partir de juillet possibilité d'accueil sur rendez-vous et présence hebdomadaire au moment de la sortie des avis d'imposition en septembre.

Pour les autres sites, la réouverture se fera en fonction des possibilités et de la capacité d'accueil, chaque site étant différent.

FO a interrogé la direction sur la présence de vigiles sur tous les sites en invoquant la sécurité des agents et du public, sur la gestion du flux des usagers y compris sur la voie publique (rue des Clercs), sur la communication mise en oeuvre et sur la volumétrie de la jauge. La direction a précisé qu'il n'y a pas de dogme sur le recours à des vigiles, qui se fera en fonction des besoins réels et après échanges avec les chefs de service. Le vigile, rue des Clercs, assure la gestion des flux et des rendez-vous, la jauge retenue est de 5 usagers dans le hall et 5 usagers dans l'accueil 1.

A noter que les gardiens concierges pourront ensuite exercer cette mission de sécurité et régulation pendant leurs horaires de travail.

Les organisations syndicales ont demandé à ce que l'ergonome intervienne pendant cette période de crise sanitaire pour évaluer correctement les difficultés de gestion de l'accueil (Clercs).

FO exige la présence d'un vigile dans tous les sites importants du département pour canaliser la potentielle agressivité des usagers pendant la campagne d'avis.

Un état de l'activité de tous les services a été détaillé par la Direction pendant le PCA (Plan de continuité d'activité) et le PRA (plan de reprise d'activité) et a mis en évidence la participation croisée de plusieurs services sur une même mission.

FO a dénoncé la lourdeur des contentieux dits De Ruyter, traités par la division des affaires juridiques et le PCRП qui impactent les SIP en raison du nombre de frontaliers mosellans et a demandé à la direction de mettre en perspective cette charge de travail avec toutes les suppressions d'emplois en Moselle et revendiquer notre spécificité auprès de la Direction générale.

2- Bilan 2019 et plan local de formation professionnelle 2020.

L'activité de la division de la formation professionnelle a baissé en 2019, pour rejoindre le niveau de l'année 2017 en raison du recul des formations PAS et SIRHIUS au total 3804 journées stagiaires de formation en 2019 contre 5345 en 2018 et 3686 en 2017. Au total 1091 agents en 2019 (1022 en 2018 et 955 en 2017) ont bénéficié d'au moins d'une action de formation, soit une hausse de 6 % par rapport à 2018.

FO a souligné son attachement à la formation professionnelle sous ses 3 volets (initiale, continue et préparation aux concours) et le travail effectué par l'équipe de formation professionnelle en dénonçant le sous dimensionnement de cette structure et sa fragilité (2,70 agents en 2019 contre 5 agents en 2017) .

La direction a précisé avoir recours à d'autres agents du service RH pour renforcer l'équipe formation professionnelle.

FO a déclaré son opposition à la e-formation qui ne peut remplacer une formation avec un intervenant, favorisant une dynamique et un meilleur apprentissage. A noter que le taux de e-formation validées ne cesse de chuter (43,01 % en 2019 – 49,38 % en 2018 et 64,79 % en 2017) et corrobore ce désintérêt à ce type de formation.

FO s'est abstenu lors du vote.

3 - Nouveau Réseau de Proximité (NRP) : Transfert de l'activité de l'hôpital de Saverne et de deux établissements de la trésorerie de Lorquin vers la trésorerie de Sarrebourg.

Il est prévu le transfert de la gestion comptable et financière du Centre hospitalier de Saverne et du centre de réadaptation Spécialisé d'Aberschviller-Niederviller et de l'Etablissement public local social de Lorquin vers la trésorerie de Sarrebourg .

La charge transférée dans le cadre de cette opération au 01/01/2020 est estimée à 2 emplois (1B + 1 C) de Saverne et 1 emploi B de Lorquin. Seul 1 agent suivra la mission. Les autres emplois sont pourvus dans le cadre du mouvement local au 01/09/2020.

FO a voté contre car ce transfert conduit à de la mobilité forcée des agents qui suivent la mission et fragilise les structures existantes qui n'ont plus de seuil critique pour fonctionner normalement

4 – Bilan de la campagne d'évaluation 2019 (gestion 2018)

4 recours auprès de l'autorité hiérarchique ont été exercés et 1 demande de recours en CAPL.

La direction a précisé qu'une communication sera faite auprès de tous les agents pour donner le nouveau calendrier : signature des derniers comptes-rendus et visa de l'autorité hiérarchique de façon à convoquer les CAPL de recours en octobre 2020.

5 - Point sur la campagne impôt sur le revenu 2019

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'accueil physique cette année.

L'accueil a principalement porté sur le téléphone et les e-contacts.

Les appels téléphoniques du département ont tous été centralisés à Metz, et un dispositif de rappel de l'utilisateur a été mis en place.

43 000 rappels ont été effectués par les agents, dont 2 000 de niveau 2 (questions complexes).

L'utilisateur a été satisfait de ce système.

Les agents aussi...Enfin, sur le papier !

La réalité : l'utilisateur a été effectivement satisfait puisque, pour la première fois, son appel téléphonique était pris en compte !

Les agents : pour les collègues de SIP , rompus à l'exercice, pas de problème. En revanche, les autres services mis à contribution ont eu plus de difficultés : beaucoup de formation, de lecture, de recherches ont été nécessaires pour apporter une réponse satisfaisante au contribuable, sans avoir accès au dossier du contribuable ni à la documentation dynamique en ligne .

Cette campagne n'a tenu que grâce au professionnalisme et à la grande conscience professionnelle des agents qui ont joué le jeu pendant la période de confinement, malgré des conditions de travail dégradées.

FO a souligné que cette année, cette campagne s'est tenue grâce au serveur vocal interactif mis en place au bâtiment Clercs fin 2019, et à cause du confinement, et de la disponibilité des autres services, notamment le PCR, PDCE et les brigades de vérifications.

Comment cela va-t-il se passer l'année prochaine ?

FO s'interroge sur le devenir de la BCR et des brigades de vérifications dans le monde d'après

La campagne des avis arrive à grand pas : la première intégrant le PAS, elle risque donc d'être très dense du mois de septembre au mois de décembre. Comment cette campagne d'accueil va-t-elle être gérée, aussi bien en SIP qu'en trésorerie ? Quelles mesures vont être prises pour les agents d'accueil, qui travaillent parfois dans des conditions très difficiles ?

Quelles leçons tirer de toute cette période de confinement ?

La direction nous informe travailler sur ce sujet pendant la période estivale.

QUESTIONS DIVERSES

La réouverture de l'accueil à la trésorerie de Thionville 3 Frontières

Les agents ont fait une demande d'ouverture progressive dans le cadre de l'urgence sanitaire, calée sur les horaires d'ouverture du SIP de Thionville.

Cette demande, refusée dans un premier temps, va être réexaminée avec le service concerné suite à son incompréhension. Au 10/07, le directeur n'avait pas pris sa décision.

Les permanences DGFIP mises en place au 1/01/2020

8 permanences (Bouzonville, Puttelange, Boulay, Albestroff, Vic sur Seille, Morhange, Ennery, Entringe) ont été ouvertes depuis le début de l'année. Les situations d'accueil sont très diverses. 400 personnes ont été accueillies dans ces permanences : 1/3 pour des questions fiscales, et 2/3 pour des questions SPL.

Des conclusions ont déjà été tirées par certains cadres sur ces permanences, qui n'ont fonctionné que 2 mois.

FO revendique le maintien d'un véritable accueil de proximité par des agents de la DGFIP, et s'oppose à la poursuite du démantèlement du réseau au profit de grosses structures.

La prime COVID

La direction a déclaré n'avoir retenu qu'un seul critère tel que l'ordonnance l'a défini : le caractère exceptionnel de l'activité effectuée au cours du confinement.

21 % de l'ensemble du personnel du département ont perçu la prime : 22 % pour les cadres A et A+, 21 % pour les cadres B, et 20 % pour les cadres C.

20 % ont perçu 1 000 € et 80 % ont perçu 330 €.

Un message explicatif sera adressé par le directeur à tous les agents

FO exige la transparence sur l'attribution de cette prime, source de tensions dans les services, et d'incompréhension par les agents (aussi bien de ceux qui la perçoivent que de ceux qui ne la perçoivent pas).

Ordonnance sur les jours de CONGÉS et de RTT

Il n'est pas possible pour les RH de faire un bilan sur le nombre de congés et rtt qui ont été retirés aux agents.

FO continue à dénoncer ce vol de congés et rtt à des agents qui ne sont pas responsables de cette crise et à qui l'administration n'a pas donné les moyens de travailler.

Le NRP

Le calendrier est en train d'être réexaminé. Le schéma des implantations ne changent pas.

Suite à des difficultés immobilières et aux temps nécessaires de préparation, le transfert du SIP-SIE de Hayange vers Thionville ne pourra pas se faire au 1/01/2021.

Selon le directeur, les organisations syndicales font par avance le procès de ce qui va se faire.

FO réitère son opposition au Nouveau réseau de proximité, qui n'est qu'une politique de plus pour réduire le volume des emplois et faire des économies budgétaires

Le télétravail

La direction générale va assouplir ses critères . Un groupe de travail va être créé en automne.

FO dénonce le télétravail sous forme dégradée, et subi par les agents sans poste de travail aménagé

FO condamne également la difficulté de communication des encadrants, communication qui n'est pas un exercice facile surtout quand elle est improvisée

Le SAR

Une information sur les effectifs a été faite : 6 agents le constituent (2A, 2B, 2C).

Le bilan sur le mode organisationnel et fonctionnel du SAR, créé en 2019, n'a pas été évoqué.

L'EDR

« L'équipe départementale de renfort est très importante dans l'organisation.

Il faudra se reposer sur cette équipe pour assurer les accueils (permanence, RDV), et que la palette de compétences soit la plus large possible » , dit le directeur.

A suivre attentivement...

La procédure de rupture conventionnelle

La note a été diffusée le 22/06. 5 demandes sont en instance, et des contacts ont été pris pour s'assurer que les agents connaissent bien les conséquences de la demande. Le CSRH est chargé de déterminer le montant de l'indemnité.

Un point sera fait début septembre.

Le détail de la procédure est précisé sur le site FO DGFIP 57 .

Plan canicule

Les fontaines à eau vont toutes être renouvelées.

Le plan canicule se déclenche automatiquement à partir du niveau orange : celui-ci est communiqué sur Ulysse57. Il sera enrichi des préconisations COVID (non utilisation des ventilateurs, climatisation etc).

Réorganisation de la direction

Deux départs sont prévus au sein du pôle de direction – **non remplacés**-, ce qui a conduit au nouvel organigramme.

Transfert du paiement en numéraire à la Française des Jeux

Ce transfert de missions est prévu pour cet été (date non encore précisée). Il permettra aux nouvelles factures établies avec un code particulier (DATAMATRIX) d'être payées chez un buraliste « volontaire Française des Jeux ». Une quarantaine de buralistes ont répondu aux sollicitations de la DDFIP Moselle (chiffre évolutif). Toutes les factures sont susceptibles d'être éligibles a ce paiement, à condition que les collectivités locales soient prêtes au niveau technique (mise à jour informatique à la charge des collectivités).

Les caisses des Centres des Finances Publiques resteront actives au moins jusqu'au premier semestre 2021.

Le marché à destination des régisseurs vient juste d'être attribué à la Banque Postale et ne sera opérationnel que fin avril 2021.

FO réaffirme son opposition au démantèlement de la DGFIP.

Pour FO, le nouvel horizon ressemble étrangement à l'horizon passé : la feuille de route reste la même, comme si la crise sanitaire n'était pas passée par là, et n'avait pas atteint la DDFIP Moselle.